

L'Etrille Curtilloise



N° 3

La venue du printemps est souvent synonyme de retour des travaux en plein air avec, à la clé, les soirées plus longues qui permettent de pratiquer diverses activités restées en hibernation parfois par manque de temps ou d'envie...

Nous vous proposons cette année de débiter les beaux jours avec une initiation au Nordic Walking organisée dans le cadre du projet « ça marche, bouger plus, manger mieux » dont vous découvrirez plus de détails en page 5. Cette initiation est ouverte à toute la population, il suffit de vous inscrire par téléphone auprès du greffe municipal ou par mail à l'adresse « greffe@curtilles.ch ».

Soyez nombreux car la date sera fixée en fonction du nombre de participants.

Comme annoncé dans l'édition précédente, la Municipalité a également avancé sur l'étude concernant l'état des bâtiments communaux. Un relevé complet de chaque bâtiment a eu lieu qui a permis d'établir un bilan de vétusté de ceux-ci. Même si l'aspect extérieur semble acceptable, force est de constater que des investissements seront nécessaires afin de les rénover et surtout les rendre efficaces en terme de consommation d'énergie.

Quant au projet de nouveau bâtiment c'est, dans un premier temps, le Conseil Général qui décidera de son emplacement lors de sa séance du printemps pour ensuite pouvoir ouvrir la discussion à toute la population du village afin de connaître son avis. Une séance d'information sera ainsi mise sur pied dans le courant de l'année pour recueillir vos suggestions en vue d'une étude plus ciblée.

Avant de terminer, je vous encourage encore à bien prendre lecture de l'agenda des manifestations 2014 et surtout à participer à celles-ci. Je profite pour remercier toutes les personnes qui contribuent à la réalisation de ces activités qui permettent des rencontres tout au long de l'année et donne ainsi un climat convivial au sein de notre village.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Eric Binggeli, Syndic



Point de situation

Sommaire	
Thème	page
Le mot du Syndic	2
Les eaux communales	3
Curtilles Passé-Présent	4
Nordic Wolking	5
Le château a fait peau neuve	6 - 7
Animations villageoises	8
En bref	9 - 10
Calendrier des manifestations, Le Conseil Général, Reporter (emploi)	11

Les fortes précipitations d'eau de cet hiver, cumulées avec un niveau déjà élevé de l'automne de l'année passée influence le débit des captages de notre source des Rosex.

Constante positive depuis une année le taux de nitrate, en baisse régulière, s'est actuellement stabilisé à 24- 29 mg/l (pour rappel: tolérance maximale 40 mg/l.)

Une analyse d'eau est faite chaque mois par le "laboratoire, service des denrées alimentaires" à Epalinges.



**Défense incendie
ancienne et nouvelle borne-hydrante**

Depuis quelques années un programme de remplacement des bornes hydrantes de la première génération a été mis en place par la commune.

Courant 2014 des travaux sont prévus sur les quatre dernières. Ce sont au total vingt-six BH réparties sur tout le territoire habité de la commune remises à jour

(Raccordement 75 mm avec un ensemble de deux modèles)

Dernière étape, sur chaque BH pose d'une plaquette avec un numéro et pression de sortie (en bar).

Une fois par année, un test et un graissage est effectué sur l'ensemble du parc.



Tout le monde aura reconnu l'endroit...sous sa forme actuelle. Les deux bâtiments au premier plan sont situés à la route de Lucens 9 et 10. (propriétés de, M. Gavin à gauche et M. Cordey à droite). La position du photographe est la même mais près de 80 ans séparent ces deux prises de vue. A peine quelques mètres séparaient les deux façades, le chemin ne devait pas faire plus de 3 ou 4 mètres à cet endroit resserré. La fréquentation de la route à l'époque permettait facilement de poser en pleine journée sur la chaussée.



La maison de droite a été amputée de la partie principale d'habitation vers 1935 (date de la mise à jour du plan cadastral). On reconnaît juste à côté de la porte de grange le début de la partie qui « reste » aujourd'hui.

En 1971, lors de l'élargissement de la route telle qu'on la connaît de nos jours, la cave de cette maison a été remblayée puisqu'elle se situait en partie sous la chaussée.

La maison de gauche n'a pas été en reste non plus puisque lors de sa transformation en 1978-1979, la façade a été retirée de près de 2 m. Le trottoir n'ayant jamais été modifié à cet endroit, on peut encore observer la ligne qui correspond à la position de la façade originale.



En arrière-plan, on peut reconnaître l'allure caractéristique de la toiture de l'ancien magasin mais le cèdre, qui a causé tant de soucis en février dernier, ne devait pas encore être soumis aux coups d'Eole.

Il n'était peut-être même pas planté.

Blaise Cordey

Allez hop... Les communes

« Allez Hop les communes » est un projet pour promouvoir l'activité physique dans les communes vaudoises. Il consiste à organiser des initiations gratuites au Nordic Walking et au Rummy pour les habitants. Cette action, gratuite pour les communes, fait partie du programme cantonal « ça marche ! Bouger plus, manger mieux » (www.ca-marche.ch)

« Allez Hop Romandie » s'occupe de trouver les monitrices et moniteurs, prendre les inscriptions et organiser les initiations. La collaboration de la commune est souhaitée pour définir un parcours et informer la population

N'hésitez pas à vous inscrire pour une initiation au Nordic Walking, l'entier de la Municipalité sera présente pour vous encourager. Un petit cadeau sera également remis à tous les participants... qui arriveront au bout du cours.



Concept Energie

Lors de la présentation du concept énergétique pour la commune de Curtilles, la Municipalité avait décidé d'octroyer des subsides pour des actions liées aux économies d'énergie.

Voici un résumé des subsides accordés à la population en 2013 :

- ✎ Subsides pour appareils ménagers : 8 demandes de subsides
- ✎ Subsides pour pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques : 3 dossiers traités
- ✎ Mise à disposition d'un « wattmètre » pour mesure de la puissance : 3 personnes



Ces subsides sont toujours d'actualité, n'hésitez pas à remplir le formulaire que vous trouverez sur le site internet de Curtilles ou, celui qui est à disposition au bureau communal.

Pour rappel, il faut au minimum que l'appareil remplacé ait une étiquette énergétique A++

La Municipalité

Comment le Château de Curtilles a fait peau neuve ?

A la recherche d'une maison ancienne, dans son jus et bien située, ma femme et moi-même sommes, tout à fait par hasard, tombés sur un site immobilier en France qui proposait de vieilles demeures un peu partout, dont en Suisse. C'était en 2001, nous étions postés en Equateur et commençons à réfléchir de manière plus concrète, mais sans aucune hâte, à notre futur lieu de retraite et des vieux jours. Quoique Bernois de pure souche, nous n'avons nullement l'intention de nous établir dans notre pied-à-terre de la capitale mais cherchions, bien plus, sur la Côte, idéalement avec vue sur le lac. Faute de trouver chaussure à notre pied, et tant pis pour la proximité du lac, nous nous sommes assez rapidement intéressés à l'ancien Château de Curtilles dont l'authenticité et le caractère cossu nous ont immédiatement séduits.



Amateurs de la musique du 16ème siècle, une telle bâtisse de la Renaissance nous correspond, en effet, infiniment plus que les styles plus tardifs souvent pourléchés et moins sobres.

Grâce au fait que nous ayons pu négocier l'achat de la maison directement avec la dernière propriétaire et ses filles, les choses sont allées très vite et chacun y a trouvé son compte dans la meilleure des atmosphères. Avec le concours d'un architecte spécialisé dans les maisons classées de cette époque et le service cantonal des monuments historiques, les très considérables travaux d'assainissement et d'aménagement des étages ont pu débuter de manière fluide. C'est que, à part l'enveloppe extérieure et le remplacement des cadres de fenêtres, il fallait aussi prévoir toute une série de travaux intérieurs permettant de créer une qualité d'habitat contemporaine. Les matériaux de construction de l'époque ayant été sains, aucune mauvaise surprise ne s'est fait jour et comme les différents intervenants et autorités concernés réalisèrent vite que nous chauffions du même bois qu'eux en ne voulant apporter des éléments additionnels que là où cela était impératif pour assurer un certain confort, nous avons pu attaquer ce chantier en totale harmonie.



Entre-temps, nous étions installés en Tunisie, ce qui nous a permis de rejoindre Curtilles un peu plus souvent avec notre 4x4 aux plaques exotiques, à chaque fois, rempli d'articles faits sur mesure par des artisans très doués à Tunis. Le reste du temps, les travaux, qui se sont volontairement étendus sur 3 ans pour nous permettre de faire certains choix sur place, ont évolué à distance, par internet interposé, comme sur du papier à musique. Grâce à la totale maîtrise du chantier dans le plein respect du budget entériné de la part de notre architecte, et grâce aussi à une discipline et confiance sans faille de notre part et de celle

Suite...

de tous les autres intervenants, les rapports hebdomadaires richement illustrés de l'équipe nous ont permis de suivre de très près l'avancement des travaux. Nous ne ferions rien autrement si la même situation se présentait aujourd'hui.

L'intérêt particulier de ce magnifique bâtiment, plein d'âme et de caractère, réside dans le fait que le deuxième étage, qui, dans son ensemble, n'a pas été habité pendant deux siècles, est entièrement resté dans son état d'origine, les feuilles de tabac suspendues depuis l'impressionnante charpente à travers la poutraison ayant eu la bonne influence de préserver, dans un état largement intact les décorations murales, grisailles décoratives et en trompe-l'œil. Seule au premier étage, une paroi à armoires a été remplacée au 18ème siècle, le reste de la maison et, surtout, la distribution de toutes les pièces, est restée inchangée depuis passé 420 ans.

C'est François de Villarzel, « mayor » mandaté par les occupants bernois de la surveillance de la construction de l'aile ouest du château de Lucens, qui s'était construit, dès 1584, le Château de Curtilles sur les fondements d'une maison dite « carrée ». Lorsqu'il vint à mourir en 1586, c'est sa femme, mandatée par voie testamentaire, qui reprit les rênes de la construction et termina l'ouvrage en 1589. Nous n'avons appris qu'au cours des travaux que cette vaillante dame, mère de 10 enfants, s'appelait Suzanne de Graffenried. Un petit clin d'œil sympathique, à la différence près que le soussigné n'a pas rendu l'âme avant la fin des travaux !

Occupant le premier et le deuxième étages, reliés par un escalier intérieur, le rez-de-chaussée étant loué, ma femme et moi-même habitons cette maison depuis huit ans bientôt et nous nous y sentons comme des poissons dans l'eau. Nos trois filles partagent notre enthousiasme et tous, nous avons l'impression d'avoir toujours habité le village et le Château de Curtilles. C'est plutôt bon signe, non ? Nous sommes pleinement conscients que nous avons fait les choses à l'envers du bon sens : alors que les jeunes retraités prévoyants et sages ont plutôt tendance à se rapetisser et à se rapprocher des moyens de transports publics, nous voulons relever le défi d'habiter cette attachante propriété revisitée aussi longtemps que possible !



Changement au sein du groupe d'animation

C'est au début de cette année que Martine Zuffrey nous a fait part de son désir de quitter le groupe d'animation. Nous la remercions de nous avoir épaulés dès la création du groupe en 2007, nous ne pouvons que louer son dévouement et son engagement.

Afin d'étoffer notre groupe et d'amener de nouvelles idées, nous avons fait appel à Eliane Bessard qui nous a répondu positivement. C'est donc avec plaisir que nous l'accueillons au sein de notre équipe qui est désormais formée par Gutrune Bula, Eliane Bessard Serge Murat, Blaise Cordey et moi-même.

Marlyse Binggeli

Groupe animation, bricolage de Noël

Le 23 novembre dernier, le groupe animation avait mis sur pied la désormais habituelle après-midi bricolage.

Epaulés par Mmes Gutrune Bula, Martine Zufferey, Marlyse Binggeli et Noëlle Cordey, les 23 enfants ont passé un moment dans la préparation de la période de Noël et un bricolage qu'ils ont pu ramener à la maison en fin de journée. Même si ils partagent le bus scolaire tout au long de l'année, ce moment passé autour d'un même projet permet de forger un peu une identité villageoise et créer des liens d'amitié forts.



L'un des participants ayant son anniversaire ce jour-là, il a pu partager son gâteau avec ses copains du village ce qui a permis de terminer cette journée de manière très festive.

Blaise Cordey

Noël au village

C'est au soir du 14 décembre que le sapin de Noël de Curtilles s'est paré de ses plus beaux atours. On a entendu dans la nuit profonde, des voix, des cris d'enfants, puis on a vu s'approcher des petits groupes. Comme à l'accoutumée les enfants n'avaient qu'une envie, suspendre au sapin leur création. Chacun découvrait avec plaisir les différentes réalisations.



Avec un peu d'imagination, de la patience et des petites mains alertes, on accomplit de vraies merveilles.

Le sapin décoré nous de Michel Schäppi où goûter concocté par la

Nous y avons dégusté la soupe de Roger, pâtisseries, dont une bûche d'exception Serge.



nous sommes rendu au garage nous attendait un délicieux société de tir.

ainsi que de nombreuses réalisées par notre cafetier



Merci à toutes et à tous, pour cette bonne volonté qui permet de maintenir cette désormais traditionnelle soirée. Jolis moments de partage et de convivialité.

Marlyse Binggeli

En bref...

Police

En ce qui concerne la délinquance, notre commune reste épargnée. Ces derniers mois, aucun délit ne nous a été relaté, ce qui est réjouissant. Selon les conseils de Police Vaudoise, nous devons rester vigilants concernant la criminalité par internet ou téléphone, en effet, ne transmettez aucune de vos coordonnées par le truchement de l'un ou de l'autre de ces moyens de communication. En cas de doute, téléphonez au service concerné.

Le printemps arrive. Nous en profitons pour vous rappeler qu'il est important de respecter les articles de notre règlement de police. Consultez sur notre site, notamment par rapport à la tenue en laisse des chiens, les heures de la tonte du gazon, la propreté des lieux publics, des trottoirs, etc.

La Municipalité vous en remercie d'ores et déjà.

Art. 29 — Arbres et haies

Les arbres, arbustes, haies, etc., plantés dans les propriétés bordières, doivent être taillés de manière à ne pas masquer la visibilité en général, les signaux de circulation, les plaques indicatrices des noms de rues, les numéros de maisons ou les lampes de l'éclairage public, ni gêner la circulation des piétons.

Art. 35 — Police des voies publiques

Il est interdit, sur les voies publiques, places, trottoirs et dans les parcs :

- d'uriner ou de cracher
- de jeter des papiers, mégots de cigarettes, bouteilles, débris ou autres débris
- de laver des animaux, des objets ou d'y effectuer un travail incommode pour le voisinage
- de laver ou de réparer des véhicules.

Art. 68 — Chiens

Les propriétaires de chiens doivent les annoncer au greffe municipal dans les 15 jours dès leur acquisition ou dans les 90 jours dès la naissance. Chaque chien doit porter une puce électronique indiquant le nom et le domicile du propriétaire de l'animal.

Sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse.

Dans les jardins, parcs publics, terrains de sports, les chiens doivent être tenus en laisse. La Municipalité détermine les autres lieux et autres locaux dont l'accès est interdit aux chiens et ceux dans lesquels ils doivent être tenus en laisse.

Art. 72 — Cavaliers

Les cavaliers doivent se conformer aux règles de la circulation et aux prescriptions particulières édictées par la Municipalité.

Art. 49 — Mineurs

Il est interdit aux enfants qui ne sont pas libérés des écoles obligatoires et qui n'ont pas 16 ans dans l'année :

- de sortir seuls le soir après 22 heures ;
- de fumer, de consommer des boissons alcoolisées et des stupéfiants ;
- de fréquenter les établissements et les bals publics.

Art. 41 — Travaux bruyants

Sauf autorisation de la Municipalité, tout travail bruyant de nature à troubler le repos des personnes est interdit entre 22 heures et 07 heures, ainsi que les dimanches et jours fériés usuels. En outre, en dehors de ces heures, toutes les mesures doivent être prises pour réduire le bruit à son minimum.

Font exception aux règles ci-dessus, celles citées à l'Art. 57.

En outre, l'usage des tondeuses à gazon et engins similaires (tronçonneuses, scies circulaires, meules, etc.) est interdit entre 12 heures et 13 heures ainsi qu'à partir de 20 heures jusqu'à 07 heures.

SDIS Haute Broye

Voici plus d'une année que le regroupement des corps des sapeurs-pompiers est entré en vigueur. Bien qu'il soit encore trop tôt pour en tirer un bilan, nous pouvons affirmer que ce service fonctionne bien dans notre région.



Il n'en reste pas moins un souci permanent, il s'agit de la relève. Pour mémoire : la taxe pompier a été abolie et le recrutement se fait sur une base volontaire. Pour l'année 2014

environ 20 recrues ont répondu présents à cet appel ce qui est encourageant. Aujourd'hui chaque sapeur peut se former selon son temps et son envie. Il peut rejoindre le DAP ou le DPS qui lui convient.

Chaque sapeur quelque soit le DAP auquel il est rattaché, est utile voire indispensable. Ce dispositif permet de garantir les interventions 24h/24h. Ces interventions peuvent être multiples, nous en avons eu la démonstration le 9 juin 2013.

La Municipalité remercie chacune et chacun qui offre de son temps à la collectivité publique. www.sdis-hautebroye.ch



Journal de Moudon
14 mars 2014

ORPC Moudon et environs

La protection civile vit plusieurs changements. Un nouveau chef de ce service a pris ses fonctions dès le 1^{er} janvier 2014, il s'agit de M Sylvain Schüpbach de Lucens. Il remplace M Edmond Pasquier. Nous en profitons pour remercier chaleureusement M Edmond Pasquier qui a su transmettre et motiver une équipe au service de la population et travailler en collaboration étroite avec le SDIS. Merci Edmond, et nous sommes convaincus que ton successeur poursuivra dans la même ligne tout en y mettant sa touche personnelle.



L'ORPC n'échappe pas aux processus de regroupement, Un projet de cantonalisation a été abordé, mais nos élus ont combattu ce projet en souhaitant rester proches des besoins locaux. Les conseils communaux et généraux auront à voter cette année la mise en place d'une association communale regroupant les communes du district de Broye-Vully qui prendrait effet au 1^{er} janvier 2014.

Déchetterie

Nous voici au terme de la première année de la mise en place de la convention avec les communes de Chesalles et Brenles.

Les communes concernées en ont tiré un bilan positif tant sur le plan de sa gestion courante que sur le plan de la qualité des tris.



Les Municipalités ont décidé de poursuivre dans cette optique et vont pour cela se mettre, lors de trois matinées, à disposition de la population afin de consolider cette collaboration.

Willy Chuard, Municipal

Calendrier des Manifestations

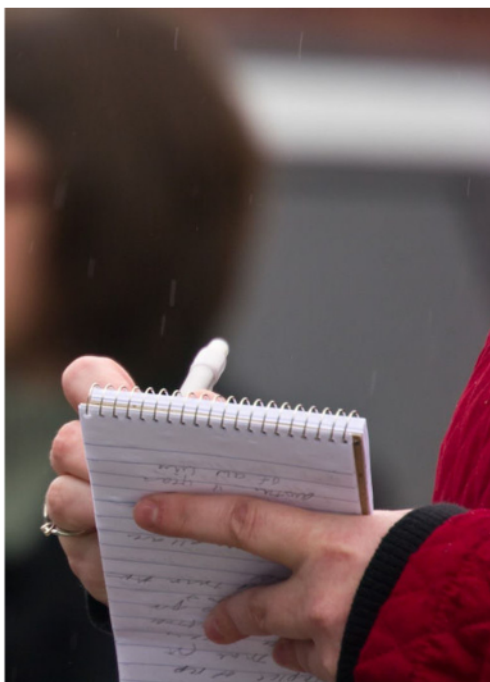
Date	Descriptif	Organisation
Sa 26 avril	Journée Coup de Balai	Willy Chuard
29-30-31 mai	Abbaye de Lucens	Curtilles animations
Me 4 juin	Course des seniors	Curtilles animations
Ve. 1 ^{er} août	Feu du 1 ^{er} août	Société de Jeunesse
Sa 23 août	Sunrise open air	Société de Jeunesse
Di 24 août	Fête de l'été à la place du village	Curtilles animations
Septembre-octobre	Sortie spectacle	Curtilles animations
Sa. 22 novembre	Activité de Noël pour les enfants	Curtilles animations
Sa. 22 décembre	Noël au village (vin chaud)	Société de tir sportif

A vos agendas - Le Conseil Général

Les jeudis 5 juin, 30 octobre et 4 décembre



Reporter sans frontière (emploi)



Afin d'aider la Municipalité dans la création
des articles pour notre journal

l'Etrille Curtilloise

qui paraît 2 fois l'an...

... nous sommes à la recherche de personnes intéressées
à trouver des idées de reportages et autres faits divers
afin d'agrémenter notre journal villageois.

Pour de plus amples renseignements,
n'hésitez pas à prendre contact avec
un membre de la Municipalité ou par mail à

greffe@curtilles.ch

Le « CAFE FEDERAL » , vers 1900
Devant l'entrée, l'Ami Sonnard, le tenancier du café

